

## Les Thermes de Barbotan rouvrent



Les Thermes de Barbotan rouvrent

**Les Thermes de Barbotan, suite au Covid 19, offrent aux curistes une cure en toute sécurité.**

**Lundi 6 juillet 2020**, les Thermes de Barbotan ouvrent leurs portes aux curistes.

Mercredi matin, Christophe Echavidre, directeur des Thermes, a tout d'abord rappelé l'ouverture de La Bastide en Gascogne qui a eu lieu samedi 4 juillet, puis il a abordé l'établissement thermal en précisant :

« Pour cette saison, nous avons un portefeuille de réservations assez rempli. Beaucoup de réservations, mais tout de même moins que l'année précédente à la même époque. Les 125 employés qui, suite au Covid 19, étaient en chômage partiel, reprennent peu à peu leur activité. Tous ont suivi une formation Covid qui a abordé la maladie, les symptômes, comment s'en protéger et protéger les curistes. »

L'établissement thermal est donc ouvert depuis lundi 6 juillet et accueillera les curistes jusqu'au 28 novembre.

Avant de détailler les consignes de protection et l'adaptation de l'établissement pour éviter des risques de Covid, Christophe Echavidre a précisé :

« Le spa va ouvrir prochainement, et l'espace vitalité et forme ouvrira beaucoup plus tard. Nous nous concentrons avant tout sur les soins et les conditions sanitaires. Nous pouvons dire que les curistes seront en parfaite sécurité, bien plus qu'ils peuvent l'être ailleurs. »

Afin d'offrir une cure thermale en toute sécurité, les Thermes ont adopté, dès leur réouverture, un référentiel sanitaire rigoureux, élaboré conjointement par les professionnels du thermalisme et la Direction générale de la santé, qui a défini les mesures organisationnelles, médicales et techniques qui garantissent la sécurité de tous les curistes et de leurs collaborateurs.

**Voici les mesures principales qui sont mises en œuvre pour la sécurité de tous – curistes et équipes thermales. Ces mesures ne sont pas définitives et elles seront potentiellement modifiées, en fonction de la situation épidémique constatée par les autorités de Santé.**

**Côté curiste** : le port du masque est obligatoire dans les thermes pour tous les curistes (comme pour les équipes) dès l'entrée et pendant toute la durée de la cure, à l'exception de certains soins, notamment pour les soins individuels en cabine et soins en bassin tels que la mobilisation, les trombes ou le bain de boue.

Les curistes devront se munir de leurs propres masques.

Des masques tissus (catégorie 1, lavables 50 fois) seront proposés dès début juillet à la vente, à prix coûtant, pour les curistes l'ayant oublié.

Des distributeurs de solution hydroalcoolique sont disposés dès l'entrée des thermes et à l'entrée de chaque secteur de soins.

La désinfection des mains, avant l'entrée en soins, est obligatoire, et fortement recommandée entre chaque soin.

Les distances de sécurité d'un mètre minimum entre chaque curiste doivent être respectées, notamment dans les files d'attente.

Pour respecter les mesures de distanciation sociale, le nombre de curistes accueillis, chaque jour, et par créneau horaire sera réduit lorsque nécessaire. La planification des soins sera optimisée pour limiter les croisements de curistes et privilégier une «marche en avant».

La capacité d'accueil des piscines et des soins collectifs a été revue pour respecter les normes du référentiel sanitaire. Lorsque cette installation est possible, des cloisonnettes ont été posées entre chaque poste de soins, ceci limitant le contact entre curistes.

La chloration des piscines fait l'objet d'un contrôle rigoureux et continu.

Certains soins tels que le vaporarium ne sont pas dispensés.

La carte de cure est conservée par le curiste pendant sa cure, le pointage des soins étant réalisé de façon déportée.

Un affichage pédagogique est mis en place dans l'ensemble des thermes.

Un infirmier est présent pendant toute la durée des soins, comme l'exige le protocole habituel.

Quinze jours avant son arrivée, chaque curiste est interrogé sur son état de santé. Un examen est également réalisé par le médecin thermal, avant le démarrage de la cure.

En cas de suspicion d'une infection au coronavirus, le curiste est orienté vers un dépistage PCR. L'admission en cure est autorisée une fois le risque écarté.

### **Côté thermes**

Les équipes thermales ont reçu, en amont de l'ouverture de l'établissement, une formation dédiée aux gestes barrière, à l'hygiène et au respect de ces mesures pour la bonne santé de tous.

Les équipes sont équipées de masques, conformes aux recommandations des autorités de santé.

Les protocoles de désinfection déjà draconiens sont renforcés.

Une attention toute particulière est prêtée au nettoyage des points de contact telles les poignées de porte, les mains-courantes...

Le traitement de l'air dans les espaces de soins est optimisé en 100 % Air Neuf, pour éviter tout risque de transmission. Ainsi, en fonction de chaque installation, l'air des thermes est entièrement renouvelé sur un délai de 3 à 10 minutes.

Une cellule de vigilance a été mise en place au niveau de la station.

Par son biais, tous les acteurs locaux sont informés des recommandations.

**Si un cas de COVID-19 suspecté ou avéré devait survenir, un protocole permettra sa prise en charge rapide.**